



Bourses Eiffel

Publié le mardi 24 novembre 2009

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Bourses-Eiffel.html>

Bourses d'excellence Eiffel, du Ministère Français des Affaires étrangères et européennes.

Appel à candidatures 2010

Appel à candidatures du programme de bourses d'excellence Eiffel, du Ministère Français des Affaires étrangères et européennes, pour l'année universitaire 2010/2011.

Attention : les deux programmes Eiffel et Eiffel Doctorat sont regroupés dans un seul appel. Toutes les informations relatives à cet appel unique à candidatures sont en ligne sur le site Internet d'Égide, à l'adresse suivante :

<http://www.egide.asso.fr/eiffel>

Vous y trouverez :

- * la présentation du programme Eiffel
- * les dossiers de candidature à télécharger (niveau MASTER et niveau DOCTORAT)

Pour information : en 2009, 407 bourses ont été attribuées au niveau Master et 70 au niveau Doctorat.

La **date limite** d'introduction des dossiers est le **8 janvier 2010**. Les dossiers doivent être déposés **par les ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL**.

Programme Eiffel : description et historique

Le programme de bourses d'excellence Eiffel, lancé en janvier 1999 par le ministère des Affaires étrangères et européennes, est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français, dans un contexte de concurrence accrue entre pays développés pour attirer l'élite des étudiants étrangers. En 2005, ce dispositif est complété par le programme Eiffel Doctorat destiné aux doctorants de haut niveau. Aujourd'hui, dans un souci de meilleure lisibilité, le ministère des Affaires étrangères et européennes a décidé de regrouper dans un appel d'offre unique les deux programmes Eiffel et Eiffel Doctorat.

Le nouveau dispositif Eiffel permet de financer :

- * une formation de niveau Master
- * une mobilité de dix mois dans le cadre d'une co-tutelle ou co-direction de thèse (de préférence la 2e ou 3e année du Doctorat).

Les objectifs du programme d'excellence Eiffel du ministère des Affaires étrangères et européennes restent inchangés, le premier objectif est de former, dans les établissements d'enseignement supérieur français, les futurs décideurs étrangers, du privé et du public, dans trois domaines d'études prioritaires (sciences, économie-gestion, droit et sciences politiques).

Plus d'informations sur le site Internet du [programme Eiffel](#).